

ABONNEMENT.

SAUMUR : En an. 30 fr. Six mois 16 " Trois mois 8 "
PARIS : En an. 35 fr. Six mois 18 " Trois mois 10 "

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, rue Favart, 14 ; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c. Réclames 30 " Faits divers 15 "

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. RAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mars 1881.

Bulletin politique.

On voulait oublier les sinistres exploits des nihilistes qui, après l'attentat du Palais-d'Hiver, étaient rentrés dans l'ombre. Les voilà qui reparaisaient plus acharnés que jamais, et cette fois leur crime a réussi, ils ont fini par tuer enfin ce noble souverain qui avait tant fait pour la prospérité de la Russie.

Nous aurions à rappeler les réformes généreuses qui ont marqué son règne, l'instruction développée partout dans son vaste empire, les serfs émancipés, les paysans devenus propriétaires, son intervention pacifique dans bien des conflits. Sa récompense devait être l'assassinat!

Pour nous, Français, nous nous souvenons aujourd'hui, le cœur ému, qu'en 1875 c'est à son initiative chevaleresque que nous devons d'avoir évité une nouvelle guerre et une nouvelle invasion.

Ce service rendu, qui demeure au fond de l'âme de tout Français, nous fait saluer avec reconnaissance la mémoire d'Alexandre et unir nos regrets à ceux de toute l'Europe monarchique.

Cette nouvelle foudroyante arrive dans un moment solennel.

En Orient s'agit de nouveau la question de paix ou de guerre, en Occident les vieilles nations sont aux prises avec les complets révolutionnaires; les plus hideuses passions, même celles qui glorifient le crime, s'affirment chaque jour par des manifestations cyniques. L'attentat de Saint-Petersbourg est-il le prélude de plus sanglantes explosions? Nous espérons que la Providence nous en épargnera le retour. — L'héritier du trône, le nouvel Empereur, qui a aussitôt relevé la couronne sur le cercueil de son père, aura-t-il la force et le bonheur

de pacifier la Russie? Nous le souhaitons sincèrement, et nos vœux l'accompagnent dans sa tâche difficile et glorieuse.

Mais nous ne pouvons nous défendre d'une pensée amère, nous qui, depuis un an, assistons, en France, au triomphe de la Révolution démasquée: nous trouvons que l'année 1881 commence sous de malheureux auspices, et nous redoutons pour un avenir prochain de trop sérieuses complications.

Le régicide du 13 mars est un sinistre présage!

S'il y a quelque chose de profondément triste et écœurant, c'est l'attitude des feuilles radicales de Paris devant le crime abominable qui vient d'être commis à Saint-Petersbourg.

Le souverain qui vient d'être lâchement assassiné était un noble cœur; il était bon, il était juste, il avait fait tous ses efforts pour améliorer le sort de ses sujets.

Les historiens les plus passionnés ont été obligés de rendre hommage au caractère, aux qualités personnelles du Czar qui a attaché son nom à l'émancipation des serfs.

Les révolutionnaires russes ont été ingrats pour un bienfaiteur;

Les révolutionnaires français sont scandaleusement inconvenants pour un souverain qui fut l'ami de la France, et qui, il n'y a que quelques années, nous sauva, par son intervention, d'un choc terrible contre l'Allemagne toujours prête pour une nouvelle invasion.

Le nihilisme en Russie et le socialisme en France procèdent sous l'influence d'un même esprit.

Nihilistes et socialistes sont des hommes qui, jamais satisfaits, représentent l'éternelle revendication contre la société, l'éternelle haine contre l'autorité quelle qu'elle soit.

Alexandre II aurait-il fait cent fois plus de concessions aux idées libérales, que les nihilistes ne l'eussent pas moins poursuivi de leurs tentatives meurtrières.

De même, c'est en vain que les réforma-

teurs modérés de la République en France essaieront de donner satisfaction aux exigences du socialisme.

Socialistes et nihilistes sont des fous raisonnants et d'autant plus dangereux, dont l'idéal va toujours s'éloignant.

Les socialistes n'ont, pour le moment, personne à assassiner.

La dictature de M. Gambetta n'est pas encore assez dessinée pour qu'on lui fasse l'honneur de lui jeter des bombes;

Mais ces mêmes socialistes applaudissent à l'infamie des nihilistes.

L'ingratitude leur plaît et la haine les transporte.

Que nos ambitieux prennent garde!

Le temps n'est peut-être pas éloigné où leur tête, quoique sans couronne, servira de cible aux Français admirateurs des nihilistes.

Assassinat

DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.

(Nouveaux détails.)

Nous avons de nombreux détails sur le crime qui a coûté la vie à l'empereur Alexandre, plongé la Russie dans le deuil et porté la consternation dans toutes les cours.

Le forfait a été consommé avec la plus épouvantable perversité, avec une infernale énergie. Les assassins voulaient à tout prix la vie de l'Empereur, et, pour atteindre leur but, ils n'ont pas hésité à faire de nombreuses victimes. Nous retrouvons dans l'attentat du 13 mars cette froide et sinistre cruauté qui avait inspiré la mine de dynamite sur le chemin de fer de Moscou et l'explosion du Palais-d'Hiver. On reconnaît partout le même complot et les mêmes mains.

Voici le récit du Herald, télégraphié lundi soir de Saint-Petersbourg, récit fort clair et très-complet, qui relate tous les incidents du drame :

« Saint-Petersbourg, 14 mars. Le Czar, après avoir assisté à une revue, malgré des avis lui conseillant de s'en

abstenir, s'était rendu au palais de la grande-duchesse Catherine peu après le déjeuner.

Il y demeura quelque temps, et partit vers une heure et demie, prenant par la route qui suit le canal. Au moment où il était parvenu vers le milieu du mur qui entoure le parc du Palais, une forte explosion eut lieu qui endommagea considérablement la voiture de l'Empereur.

Celui-ci mit aussitôt pied à terre. Un officier accourut pour lui demander s'il était blessé. L'Empereur répondit que, grâce à Dieu, il était sain et sauf et qu'il fallait songer à ceux qui avaient été atteints. Plusieurs soldats de l'escorte impériale et quelques civils qui se trouvaient là par hasard gisaient par terre, renversés par l'explosion. L'Empereur ordonna que l'on eût soin d'abord des cosaques grièvement blessés. Il aperçut à quelques pas de lui l'assassin entouré par la foule, un soldat du régiment Preobadjewski le tenait à bras le corps. L'assassin avait dans une main un poignard, dans l'autre un revolver.

L'Empereur s'approcha tranquillement de lui, ordonna qu'on le conduisît en prison, et partit à pied pour rentrer au palais. A peine avait-il fait quelques pas, qu'un autre jeune homme jeta quelque chose à ses pieds. C'était une bombe, dont l'explosion fut si forte que toutes les personnes qui se trouvaient là furent renversées; les vitres des maisons de l'autre côté du canal furent brisées, et la détonation fut entendue dans toute la ville.

Quand la fumée se fut dissipée, on vit l'Empereur étendu par terre, baigné dans son sang, au milieu de plusieurs autres personnes blessées. L'assassin même avait été renversé par terre, mais sans être atteint. Il fut aussitôt entouré d'une foule furieuse, dont la police eut peine à le dégager.

L'Empereur était grièvement blessé. Il fut emmené évanoui dans le traîneau de M. Fedorow, préfet de la ville, qui dut l'y porter dans ses bras. La figure de l'Empereur était pâle, la tête couverte de sang pendait sur la poitrine. Son casque avait été arraché par l'explosion et n'a pu être retrouvé.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CHIEN DE L'AVEUGLE

Récit italien de Vittorio BERSEZIO, traduit par Léon Dieu.

(Suite et fin.)

Un homme accourait avec une longue échelle; derrière lui, anxieux et plein d'angoisse, Pietro qui, au milieu de ce tumulte infernal, avait cependant entendu le cri de la mère de son fils. L'échelle fut dressée contre le mur; au même instant un tourbillon de flammes enveloppa la malheureuse créature qui était avec son enfant à la fenêtre. On entendit, semblable à un cri d'agonie suprême, ces mots déchirants: « Mon fils! » Et la mère et l'enfant disparurent comme dans un abîme.

Pietro, fou de désespoir, voulut s'élaner sur l'échelle; une main de fer l'arrêta.

— Arrière! lui cria une voix qu'il ne reconnut pas. Cela me regarde.

Anastasio, lesté comme un écureuil, grimpa les échelons, et, en un clin d'œil, fut à la fenêtre.

Il bondit à l'intérieur.

Brusco, posté devant cette fenêtre, accompagnait son maître de ses aboiements, comme s'il voulait l'encourager.

Anastasio, suffoqué par la fumée qui l'environnait, ne vit rien, mais son pied se heurta contre un corps étendu à terre; il se baissa, sentit que c'était une femme, l'enleva dans ses bras vigoureux, escalada de nouveau l'appui de la fenêtre et s'apprêta à descendre avec son précieux fardeau.

Lucietta était tombée dans un évanouissement causé par la terreur, mais les flammes ne l'avaient pas encore atteinte. Cependant l'incendie ne paraissait pas disposé à se laisser ravir sa proie. Anastasio cherchait du pied, avec précaution, le premier échelon, quand une rafale de feu se précipita sur lui, l'enveloppa, mit sa chevelure et ses vêtements en flammes. L'homme vacilla un instant: un immense cri d'horreur s'échappa des poitrines haletantes des assistants. Pourtant le robuste ouvrier ne fut pas vaincu, il avait déjà saisi d'une main le sommet de l'échelle, il s'y cramponna et continua à descendre.

Il arriva à terre; on l'entoura aussitôt pour lui venir en aide et le soutenir, car il trébuchait comme un homme ivre. Pietro lui enleva des bras Lucietta toujours évanouie. Mais tout à coup une pensée affreuse lui vint:

— Et mon fils?

La mère, à ce cri de son mari, poussé d'une voix désespérée, reprit ses sens.

— Mon fils! Mon fils! Oh! sauvez-le, pour l'amour de Dieu!

La malheureuse, dans son évanouissement, l'avait laissé tomber....

Alors elle vit Anastasio qui passait sa main sur son front et sur ses yeux comme pour comprimer une violente douleur.

— Vous, vous ici, Anastasio! dit-elle en le montrant du doigt. Ah! vous devez le sauver.

A cette voix bien connue de lui, Anastasio frémit; il tendit les bras en avant, essaya de marcher à tâtons vers l'échelle, mais ses jambes se débêrent sous lui et il poussa un hurlement de bête fauve.

— Je suis aveugle! cria-t-il en tombant sur le sol comme un corps sans vie.

Il fut transporté à l'hôpital avec d'autres victimes de cette catastrophe. Les graves brûlures qu'il avait reçues mirent sa vie en danger, mais il en réchappa; toutefois ses yeux furent irrémédiablement perdus.

Durant sa longue maladie, il ne demanda jamais ce qu'étaient devenus Pietro, Lucietta et la fondrière. Quand il fut guéri, il sut que l'usine et la maison n'étaient plus qu'un monceau de ruines; que Pietro, pour essayer de calmer la douleur de sa femme qui avait failli devenir folle, était parti avec elle pour un voyage lointain, et qu'avant de partir, il avait laissé pour lui une bourse pleine d'or.

Anastasio voulut que cette bourse fût remise

aux pauvres du village; puis, dénué de tous moyens d'existence, un bâton à la main, il prit, aussitôt sorti de l'hôpital, le premier chemin qui se trouva devant lui, et quitta le pays pour toujours, sans dire à personne où il portait ses pas.

A peine avait-il dépassé les dernières maisons de la commune, qu'il entendit un jappement joyeux résonner à ses oreilles, et les pattes d'un chien s'appuyèrent sur lui: c'était Brusco. Comment avait-il vécu jusqu'alors? On ne l'a jamais su.

— C'est toi? s'écria Anastasio tout ému. Toi, mon seul ami, le seul bien qui me reste... Tu veux me suivre dans l'exil? Tu veux être le guide du pauvre aveugle? Allons... Viens.

Comment il arriva dans ce village où je l'ai connu, ce malheureux l'ignorait lui-même.

Quand l'aveugle mourut, il fut enterré dans un coin du cimetière, sans une croix, sans un souvenir quelconque des survivants; mais, le lendemain, Brusco, le vieux chien fidèle, fut trouvé mort sur la motte de terre qui recouvrait la dépouille de son maître.

FIN.

La semaine prochaine, nous commencerons la publication de l'Oubliée par Sophronyme Loudier. En attendant, paraîtra LA FILLE DU FRAIER, par Emile Richebourg.

» C'est dans cet état qu'il fut porté au Palais-d'Hiver. On le déshabilla et les blessures apparurent dans toute leur gravité. Une des jambes était fracassée jusqu'à la cuisse, l'autre à mi-jambe. L'abdomen était déchiré; le visage également atteint. Les médecins déclarèrent que l'amputation était impossible et qu'il n'y avait plus d'espoir. Il ne restait plus qu'à appeler les prêtres pour donner à l'Empereur mourant les secours de la religion.

» Une foule énorme entourait le Palais-d'Hiver; on croyait que la gravité des blessures avait été exagérée.

» Tout à coup, à 3 heures 40, le pavillon impérial fut abaissé à mi-hampe, pour indiquer que le Czar était mort. Un général vint annoncer à la foule le triste événement.

» Tout le monde se découvrit et fit le signe de la croix.

» Cinq régiments de la garde prêtèrent immédiatement serment au nouvel Empereur. Les autres troupes le feront demain.

» Le ministre chef de la maison impériale a fait savoir qu'aujourd'hui, dans l'après-midi, les grands dignitaires de l'armée et de la marine et toutes les personnes reçues à la cour auraient à prêter serment au nouvel Empereur et à la nouvelle Impératrice. Depuis hier le deuil a été prescrit, et il aura la durée d'usage.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tous les gouvernements d'Europe ont envoyé à la famille impériale de Russie des témoignages de condoléances, et témoigné hautement leur profonde horreur pour un tel crime.

Presque toutes les cours délèguent un de leurs membres pour assister aux funérailles d'Alexandre II. Le duc d'Edimbourg est parti à la première nouvelle, en qualité de gendre du Czar. L'archiduc Charles représentera l'empereur d'Autriche, et le prince héritier d'Allemagne l'empereur Guillaume.

Les deux grands-ducs Serge et Paul étaient à Rome. Ce dernier, en recevant la fatale nouvelle, a éprouvé un tel saisissement qu'il a vomie le sang. Le cardinal Jacobini est allé à la villa Sciarra porter aux princes les sympathies et les condoléances du Pape, qui a lui-même adressé un télégramme au nouvel Empereur.

Les dernières relations d'Alexandre II avec la cour de Rome avaient noué des liens affectueux entre la Russie et le Saint-Siège et préparé une entente sur les questions religieuses. Le Saint-Père, du reste, est toujours le premier à protester contre les complots et les crimes effroyables qui menacent les souverains.

Lundi, après la cérémonie de l'élévation au trône et la présentation de serment, le nouveau Czar et l'Impératrice ont traversé la foule se rendant à la cathédrale de Khazan, au milieu d'acclamations enthousiastes.

Les nihilistes n'ont pas fini leurs complots. De pressants télégrammes ont été adressés de Londres au nouvel Empereur pour le supplier de prendre dès à présent les plus minutieuses précautions.

L'Estafette publiait hier la dépêche suivante de Berlin:

« Les postes sont partout doublés; on craint ici que l'attentat de Saint-Petersbourg n'ait un contre-coup, et certains indices font croire que la vie de l'empereur Guillaume est une troisième fois menacée.

» La plus grande agitation règne dans toutes les rues. »

Plus rien ne saurait nous étonner. Depuis que des faits indéniables nous ont montré que des complots s'ourdissaient partout, et qu'une presse abjecte prêche ouvertement le régime, nous ne sommes que trop fondés à ajouter foi à ces sinistres nouvelles.

Berlin, 15 mars.
L'Empereur d'Allemagne a ordonné un deuil de quatre semaines pour l'armée entière, et de cinq semaines pour ceux des régiments dont le Czar était commandant titulaire.

L'ordre impérial ajoute:
« L'armée prouvera ainsi qu'elle partage ma douleur sur la mort de mon plus fidèle ami, de mon bien-aimé neveu, et qu'elle tient à prouver sa reconnaissance pour la bienveillance active et cordiale que lui portait le défunt Empereur. »

Une dépêche de Londres, en date d'hier 15 mars, est ainsi conçue:

« La nouvelle de l'assassinat du Czar n'a surpris personne à Londres. On savait que depuis plusieurs semaines les nihilistes avaient réussi à faire fabriquer des bombes à Manchester et à Birmingham. La police anglaise avait prévenu la police russe; les bombes qui ont tué le Czar et fait tant de victimes sont très-vraisemblablement des bombes anglaises. On ne s'étonne que d'une chose, c'est que le Czar n'ait pas été mieux gardé. Voilà ce qui paraît incompréhensible. »

D'après une correspondance de Genève à l'*Intransigeant*, ces bombes auraient été fabriquées à Saint-Petersbourg et non à Londres.

Voici, par ordre chronologique, la liste des attentats qui ont précédé celui dans lequel l'empereur Alexandre II vient de perdre la vie:

16 avril 1866. — Karagosoff tire un coup de pistolet sur l'Empereur.

6 juin 1867. — Le Polonais Berezowski tire sur le Czar à Longchamps.

14 avril 1879. — Attentat de Solowieff, qui a déchargé son revolver sur l'Empereur à la porte du palais d'Été.

1^{er} décembre 1879. — Attentat du chemin de fer de Moscou, par Hartmann.

17 février 1880. — Attentat du palais d'Hiver, explosion de la salle des Gardes.

Alexandre II Nicolaïevitch était né le 29 avril (17 du calendrier russe) 1818. A seize ans, le 4 mai 1834, il était déclaré majeur et successivement nommé ou promu à diverses fonctions: commandant des lanciers de la garde, hetman des Cosaques, premier aide-de-camp de l'empereur Nicolas Pavlovitch, son père.

Le 23 (16 avril) 1844, il épousait la princesse Maximilienne Wilhelmine-Marie, fille de Louis II, grand-duc de Hesse.

Le 2 mars 1855, en pleine guerre de Crimée, il succédait à son père.

L'Impératrice, étant morte le 3 juin 1880, Alexandre II faisait connaître, le 12 janvier, par un ukase au Sénat, qu'il s'était remarié avec la princesse Dolgorouki et déterminait la position de celle-ci et de ses enfants.

Les enfants issus du mariage avec l'impératrice Marie Alexandrowna sont:

1^o Alexandre-Alexandrovitch, Césarévitch, grand-duc héritier, né le 10 mars (26 février) 1845, marié à Marie-Sophie Frédérique Dagmar, fille du roi de Danemark;

2^o Vladimir-Alexandrovitch, grand-duc, né le 22/10 avril 1847;

3^o Alexis-Alexandrovitch, grand-duc, né le 14/2 janvier 1850;

4^o Marie-Alexandrowna, grande-duchesse, née le 17/5 octobre 1853;

5^o Serge Alexandrovitch, grand-duc, né le 11 mai (29 avril) 1857;

6^o Paul Alexandrovitch, grand-duc, né le 3 octobre (21 septembre) 1860.

Le grand-duc Michel, qui se trouvait à côté de l'Empereur au moment de l'attentat, est le frère du souverain assassiné.

A Paris.

Au service funèbre pour le Czar, qui a été célébré lundi à trois heures, à la chapelle russe de la rue Daru, on remarquait, outre le personnel diplomatique au grand complet: la maison civile et militaire du Président de la République, les maréchaux de Mac-Mahon et Canrobert, M. Léon Say et M. Gambetta, tous les ministres, toute la presse, toutes les notabilités de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, le prince Napoléon, deux des princes d'Orléans, une quantité de sénateurs et de députés, et, chose remarquable, onze délégations des sociétés ouvrières du faubourg Saint-Antoine avaient pu trouver place dans l'église, où se trouvaient en outre beaucoup de dames portant la décoration russe.

Au dehors, une foule compacte et recueillie remplissait la place et les rues avoisinantes, témoignant sa sympathie pour le Czar et son indignation contre les assassins.

Après le service, M. le prince Orloff a proclamé solennellement Alexandre III czar de toutes les Russies, et reçu le serment de tous les fonctionnaires présents à Paris.

Les sujets russes seuls étaient admis à cette dernière cérémonie.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (séance d'hier mardi). — M. Talandier avait protesté, lundi, contre la levée de la séance. Il se plaint qu'on n'ait pas inséré sa protestation à l'*Officiel*.

M. Gambetta répond que la séance était levée. Il ajoute que si la protestation de M. Talandier s'était produite au cours de la séance, il aurait rappelé M. Talandier à l'ordre. « M. Talandier se plaint de ce que les monarchistes ne respectent pas les Républiques; il a tort: sous l'Empire, le Corps législatif suspendit la séance en apprenant l'assassinat de Lincoln. »

L'incident est clos.

**

M. Barthélemy Saint-Hilaire a demandé au conseil des ministres que des poursuites soient exercées contre certains journaux relativement à l'assassinat du Czar.

— La semaine dernière, un professeur de l'Etat discutait à la Faculté de droit de Paris l'extradition d'Hartmann, et voici en quels termes ce jurisconsulte laïque, M. Léveillé, parlait du régicide:

« Deux convois étaient mis au service de l'Empereur. Contrairement à l'habitude et pour déjouer un complot auquel on s'attendait, on mit dans le premier convoi les « colis précieux » (le Czar et sa suite), et dans le second les bagages ordinaires. »

Quelques étudiants murmurèrent, offensés d'un tel cynisme; le professeur reprit:

« Mettons, si vous voulez, qu'ils n'étaient pas précieux. »

Ce bel esprit se croit plaisant, il ne voit pas qu'il est révoltant d'immoralité.

Quand les maîtres en sont là, est-il étonnant que les élèves veuillent débarrasser le wagon révolutionnaire de ses colis précieux?

— On télégraphie de Marseille, 14 mars, que des dépêches de Tunis rapportent que le gouvernement français, bien résolu à protéger les intérêts de nos nationaux, a envoyé à M. Rouslan l'ordre de prendre une attitude énergique et d'insister auprès du Bey pour qu'aucune entrave ne soit mise à la construction du chemin de fer concédé à la Compagnie française.

— M. Dréolle a demandé à interpellier le ministre des finances sur l'emprunt.

Un membre de la gauche a crié aussitôt: A un mois!

M. Magnin a pensé qu'il était inutile de demander trente jours, cinq lui suffisaient pour dérouter l'importun; il a indiqué le 19. Comme l'emprunt se souscrit le 17, le tour sera joué, les agitateurs auront fait leur coup; le 19, il n'y aura donc plus lieu de redouter les critiques de l'opposition.

— Des ordres viennent d'être donnés par le gouvernement pour exercer la plus grande surveillance sur le retour en France de différents individus précédemment expulsés, et qui ont annoncé leur intention de revenir sur le territoire français.

— La commission sénatoriale de l'avancement dans l'armée qui vient de rétablir le maréchalat qui ne figurait pas à la nomenclature hiérarchique proposée par le ministre de la guerre, a adressé une note spéciale au général Farre pour lui demander son avis personnel sur le rétablissement de la première dignité dans l'armée.

— On annonçait ces jours-ci que le 3^e bataillon du 42^e de ligne, en garnison à Foix, avait reçu l'ordre de se préparer à partir pour l'Andorre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 mars.

Le marché est très-ferme jusqu'à deux heures. On fléchit un peu après la réponse des primes. Le 5 0/0 s'arrête en clôture à 121.15. On est à 86.30 sur l'Amortissable et à 96.60 sur le Russe 5 0/0 1877.

L'action de la Banque de France est à 4,280. On traite à 1,717.50 et 1,715 l'action du Crédit foncier. Ces cours sont alternativement gagnés et perdus. Les fluctuations sont donc très-restreintes et le niveau actuel doit paraître définitivement acquis. On est à 705 sur l'action du Crédit foncier algérien.

L'action de Suez s'élève de 1860 à 1875, on a même coté 1,890. La Banque nationale seule ne peut suivre l'élan donné, les vendeurs ne trouvent pas preneurs à 620.

Parmi les valeurs industrielles, on fait une case

dans les portefeuilles: 1^o aux actions des Forges, Laminiers et Acieries d'Ivry, qu'on s'empresse de se procurer à leurs prix actuels de 550 et 556.25; 2^o aux obligations de la Société des Eaux d'Hyères. La souscription à ces titres se fait au prix net de 285 fr. Le revenu de 15 fr. par an, qui y est attaché, représente une capitalisation de 5 1/4 0/0.

Nous apprenons que la Société la Rente mutuelle vient d'acquiescer aux conditions les plus avantageuses 30,000 mètres de terrain dans l'intérieur de Paris. Ces terrains verront bientôt s'élever des constructions de rapport. Les loyers seront payables par un système d'annuités qui rendra le locataire propriétaire des immeubles au bout d'un temps déterminé. Les obligations nouvelles de la Banque hypothécaire ne donnent lieu à aucune affaire et les anciennes sont faibles à 628.75.

Le Comptoir d'escompte sans changement à 1,015. Les actions du Crédit général français franchissent le cours de 800 à 805 et 810. La Banque de prêts à l'industrie est l'objet de demandes continues aux environs de ses meilleurs cours. La Banque européenne se traite à 222.50 et 227.50 pour ses actions entièrement libérées.

Lyon, 1,590; Orléans, 1,165.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Au nombre des maisons qui viennent de disparaître pour l'agrandissement de la place Saint-Pierre, se trouve celle portant le n^o 46, dans laquelle naquit M^{me} Dacier, la célèbre helléniste.

Le savant Bodin, l'historien de l'Anjou, avait fait placer, sur la façade de cette maison, de l'agrément du propriétaire, une plaque de marbre noir avec inscription rappelant la naissance, en 1654, de Anne Le Févère, devenue M^{me} Dacier.

Lorsque tout le pâté de maisons aura disparu, la ville de Saumur ne pourrait mieux faire que d'ériger sur cet emplacement une statue rappelant les traits gracieux de l'illustre Saumuroise, une des gloires du dix-septième siècle.

Presque toutes les villes, petites et grandes, sont aujourd'hui ornées d'une ou plusieurs statues. Saumur, qui a vu naître des célébrités, n'a cependant élevé à leur mémoire aucun monument.

Les jeunes gens de Saumur organisent une fête travestie pour le dimanche 27 mars, dans le but de venir en aide aux pauvres de la ville. Ils font un appel à tous pour leur projet charitable. Les personnes qui désireraient faire partie du cortège sont invitées à se rendre à la réunion qui se tiendra demain jeudi 17 mars, à 8 heures du soir, au café du Commerce, salle du premier, pour arrêter les diverses dispositions de cette fête.

La France médicale vient de publier un document d'une grande portée: c'est une lettre des médecins des hôpitaux, et ces médecins témoignent des bons services que rendent les religieuses infirmières. Le nombre des médecins qui ont dès à présent signé la lettre au directeur de l'Assistance publique est de soixante-neuf; or, le nombre total des médecins des hôpitaux est de cent treize. Parmi les soixante-neuf signataires, on trouve des hommes d'opinions politiques fort diverses; leur témoignage n'en a que plus de valeur: c'est celui de la science, de l'expérience.

Varennes-sous-Montsoreau. — Dimanche dernier, le nommé Gustave Cordet, âgé de 49 ans, garçon meunier, s'est noyé accidentellement dans la Loire en faisant baigner son cheval.

Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

ANGERS.

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que le décret qui constitue la municipalité d'Angers est parvenu à la préfecture.

Sont nommés: maire d'Angers, M. Jules Guillon; adjoints, MM. Lacour-Trotier, Monprofit et Lacombe.

Le *Patriote* nous révèle que M. Janvier de la Motte, malade depuis le mois de janvier et absent de la Chambre, est néanmoins porté comme prenant part à tous les scrutins.

Il paraît que ce fait n'est point extraordinaire. Ainsi, à propos des scrutins sur l'ordre du jour Clémenceau et sur la proposition B. Raspail, l'*Électeur* a dit:

« ... Nous nous permettrons une réflexion sur ces deux derniers votes. Com-

ment se fait-il que M. Maillé soit porté comme ayant pris part au vote ? Il était à Angers ce jour-là. »

Il arrive assez souvent, répond le Patriote, qu'un collègue vote pour un collègue absent et dans le sens qu'il a indiqué.....

LA FLÈCHE.

M. Gustave-Arsène Safflet, professeur de 2^e classe au Prytanée militaire de La Flèche, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Jamais la croix ne fut mieux placée. Tous les anciens élèves de La Flèche, depuis trente ans, ont gardé souvenir de l'esprit élevé, de la science solide, du dévouement à toute épreuve, de l'intelligence et du tact si parfaits de leur professeur. M. Safflet, comme sous-inspecteur des études et comme avocat du Prytanée dans maintes circonstances délicates, a su d'ailleurs mériter l'estime, l'affection et la reconnaissance de tous ceux qui ont tenu de près ou de loin au Prytanée, et qui applaudissent certainement avec le plus grand plaisir à la distinction dont il vient d'être l'objet.

M. Gustave Safflet appartient à l'Anjou. Né à Fontevault, il a fait ses études à Angers, élève de la pension Saint-Julien, suivant comme externe les cours du collège royal, où il obtint le prix d'honneur de philosophie en l'année 1844. Nous connaissons de lui des vers, composés à cette époque, qui déjà révèlent une vive imagination et un goût délicat de la beauté littéraire.

(Union de l'Ouest.)

TOURS.

On écrit de Tours, le 13 mars :

« Notre Conseil municipal est en pleine voie de dislocation.

« Huit membres ont démissionné, quatre autres vont, dit-on, imiter leur exemple.

« Le plus piquant de l'affaire, c'est que tous les élus ont passé avec le même programme.

« Ce sont des questions de personnes qui les divisent ; il paraît que le premier adjoint déplaît à ces messieurs.

« O fraternité républicaine ! »

AMBOISE.

Le nommé Renard, propriétaire à Limeray, canton d'Amboise, a été trouvé mort à son domicile. Après examen du cadavre, les traces de violence que l'on a remarqué sur le corps (deux côtes brisées, dit-on), font supposer un crime.

L'autorité a commencé une enquête.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 28 février 1881.

NAISSANCES.

- Le 1^{er}. — Marguerite Mercier, route de Varrains.
Le 5. — Jeanne-Marie Manteil, à l'Hospice.
Le 7. — Georges-Gaston Pommier, montée du Fort.
Le 8. — Adrien-Émile Aubrion, rue du Portail-Louis ; — Louis Cornateau, rue Saint-Nicolas.
Le 10. — Charlotte Dubreuil, rue de Nantilly.
Le 12. — Marie-Louise Millault, rue Pavée.
Le 14. — Yvonne-Élisa-Marie-Léonie Sainton, quai de Limoges.
Le 15. — Auguste Boril, rue de Fenet ; — Albertine-Gabrielle Bazanté, place du Roi-René.
Le 17. — Georges Marquet, place de l'Hôtel-de-Ville ; — Auguste-René Fontaine, rue de la Comédie ; — Louis-Edmond Joreau, rue du Portail-Louis.
Le 18. — Robert-Pierre-Léonce Bouneau, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Le 19. — Henri Rebeix, rue Notre-Dame.
Le 20. — Prosper-Jules Colas, rue de la Maremaillet.
Le 23. — Marcel-Eugène Chailloix, rue du Portail-Louis.
Le 24. — Marie-Adélaïde-Joséphine Faure, rue de Fenet ; — Marie-Louise Jandonnet, route de Varrains ; — Thérèse-Émilie Dumas, rue Saint-Nicolas ; — Émilie-Ernestine Perrin, rue Saint-Nicolas.
Le 25. — Louis-Étienne Bécharel, rue Haute-Saint-Pierre ; — Georgette-Marie-Eglantine Poi-reault, rue du Préche.
Le 26. — Marcel Combiel, rue Saint-Nicolas.
Le 27. — Ernest Bellanger, rue Saint-Nicolas.
Le 28. — Jules-Louis Lamy, rue de la Croix-Verte.

MARIAGES.

- Le 3. — Louis-Michel Calvel, employé de commerce, a épousé Pauline-Anastasia-Marie Gabilard, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 7. — Jules Pallez, maréchal-des-logis chef à l'Arçonnerie, a épousé Anne-Laurence Vaillot, modiste (veuve), tous deux de Saumur ; — Léon

Malécot, négociant, a épousé Marie-Augustine Girard, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 8. — Joseph-Édouard Gourdiel, professeur au collège, a épousé Alice-Marie-Louise-Virginie Petit, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 21. — Vincent Baron, receveur-buraliste, a épousé Adèle Verneau, sans profession, tous deux de Saumur ; — Yves Pennet, cuisinier, a épousé Louise-Claire Graveron, couturière, tous deux de Saumur ; — Jean-Louis-Henri Cadieau, cocher, a épousé Jeanne-Marie Moisson, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 22. — Marie-Olivier Masson, négociant, d'Angers, a épousé Marie-Gabrielle Lorrain, sans profession, de Saumur.

Le 23. — Charles-Édouard Grimaux, employé de chemin de fer, a épousé Anne-Marie Piednoir, couturière, tous deux de Saumur.

Le 28. — Ernest-Jules Souchard, négociant, de Beaufort, a épousé Jeanne-Antoinette-Marceline-Émilie Chavet, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Albert-Édouard-Eugène Girard, 14 mois, rue Saint-Nicolas ; — René Frémont, journalier, 75 ans, à l'Hospice ; — Renée Lasnier, journalière, 60 ans, épouse Armand Château, à l'Hospice.

Le 2. — Angèle Bineau, 2 ans, à l'Hospice ; — Marie Bigarré, sans profession, 60 ans, épouse Joseph Houllard, route de Varrains.

Le 4. — Renée Joyenval, sans profession, 48 ans, rue des Bouchers.

Le 5. — Marie Thibault, journalière, 73 ans, veuve Joseph Ragueneau, rue de l'Île-Neuve ; — Marie Bourgerie, journalière, 79 ans, veuve Pierre-Louis Lebœuf, à l'Hospice.

Le 7. — Pierre-René Boislard, journalier, 80 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Pierre Trébuchet, journalier, 76 ans, à l'Hospice ; — Marie Nault, sans profession, 86 ans, veuve François Simon, rue Saint-Nicolas.

Le 10. — Joséphine Allard, sans profession, 75 ans, rue de la Maremaillet.

Le 11. — Mathilde Dueymes, 2 ans, rue de la Cocasserie ; — Françoise Chabaneau, sans profession, 80 ans, veuve Louis-Prosper Rémy, Grand'Rue.

Le 12. — Joseph Beaugé, ancien charpentier, 71 ans, rue de la Visitation.

Le 13. — Marie Hevin, 4 ans, à l'Hospice.

Le 14. — Jean-Baptiste Breton, 18 mois, rue de Nantilly ; — Alexandre Bloy, plâtrier, 57 ans, à l'Hospice ; — Virginie Normandin, marchande, 64 ans, épouse Édouard Coutelet, à l'Hospice ; — Pierre-Étienne Dupeux, propriétaire, 61 ans, rue des Boires.

Le 15. — Jean Malnoël, journalier, 68 ans, à l'Hospice.

Le 16. — Louise Saumur, sans profession, 49 ans, rue Courcouronne.

Le 17. — Auguste-Jean Oaillon, gendarme, 27 ans, à l'Hospice.

Le 18. — Louise Gilbert, sans profession, 73 ans, épouse Auguste Bouchard, rue de Nantilly.

Le 19. — Marie-Madeleine-Berthe Ménard, 11 mois, rue du Petit-Mail ; — René Charles, journalier, 49 ans, à l'Hospice ; — Louis-Théophile Sprecher, lieutenant au 57^e de ligne, 31 ans, à l'Hospice ; — Zoé Chesneau, sans profession, 85 ans, veuve Charles-Marc Guillon, rue du Temple.

Le 21. — Gustave-Henri Cléret, journalier, 38 ans, hameau du Petit-Puy.

Le 22. — Gabrielle Maréchal, 18 mois, place Saint-Nicolas.

Le 23. — Marie-Louise Gilloire, sans profession, 63 ans, rue du Palais-de-Justice.

Le 24. — Marie-Louise Lechaber, chapelière, 16 ans, rue de la Croix-Verte ; — Eulalie Meistrand, 1 an, rue de l'Hôtel-Dieu ; — Joseph Prêtre, journalier, 79 ans, à l'Hospice.

Le 26. — Madeleine Tézé, journalière, 80 ans, veuve François Gaugain, à l'Hospice.

Le 27. — Jean-Marie Godet, tailleur, 50 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Françoise Auffray, couturière, 67 ans, veuve René Brunet, à l'Hospice.

EMPRUNT national d'UN MILLIARD

En rentes 3 0/0 amortissables.

La Souscription aura lieu le jeudi 17 mars courant, à la Recette particulière des Finances, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Les rentes seront émises au prix de 83 fr. 25 centimes par 3 francs de rente payables par cinquièmes, soit 416 francs 25 centimes par coupure de 15 francs de rente.

Il ne sera pas admis de souscription inférieure à 15 francs de rente. Au-dessus de cette somme, les souscriptions seront reçues pour 30 francs de rente et les multiples de 15 francs.

Les souscripteurs seront tenus de garantir leur souscription par le versement immédiat de 83 francs 25 centimes par coupure de 15 francs de rente représentant le premier cinquième du prix fixé.

Le Receveur des Finances,
DE LAGRANGE.

AVIS

Le public est prévenu que les souscriptions à l'emprunt d'un milliard seront reçues simultanément le 17 du mois courant, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, dans les bureaux de la Recette particulière,

et chez les percepteurs de Saumur, Distré et Saint-Lambert, ces deux derniers en résidence à Saumur.

Le Receveur des Finances,
DE LAGRANGE.

Faits divers.

LA FIRE-BRIGADE DE LONDRES.

L'incendie du Printemps et la mauvaise organisation de secours donnent une sorte d'actualité instructive aux détails suivants sur le service des incendies à Londres :

« L'organisation de la fire-brigade de Londres est un juste sujet d'orgueil pour les habitants de cette vaste agglomération ; c'est un service pour lequel ils n'ont rien à envier à l'administration centralisée de la ville de Paris et ils ne se gênent pas pour le dire et le démontrer au besoin.

« Il faut, pour se rendre compte de la promptitude de l'envoi des secours, avoir la chance de se trouver dans une station de la fire-brigade quand un incendie éclate. C'est en général au centre des quartiers populeux de l'East End qu'il faut aller attendre cette chance où, si l'on est assez heureux pour connaître le capitaine Shaw, auquel la ville de Londres doit l'organisation actuelle du service, on va lui rendre visite à sa demeure hospitalière, à la station centrale de la Cité. Il faut choisir une nuit sombre et pluvieuse pour pénétrer dans le dédale de ruelles qui conduisent à sa maison ; l'obscurité et la boue ne nuisent pas à l'impression que produit une promenade dans cette singulière partie du monde. On se demande, chemin faisant, comment l'on se garerait si une voiture arrivait à votre rencontre entre les murs qui vous serrent. Voici enfin la station.

« Au rez-de-chaussée, deux pompes à vapeur dont les feux sont allumés ; à l'étage supérieur de la maison, les chevaux attelés piaffent sous le harnais, l'oreille dressée, attendant le signal ; ils le connaissent aussi bien que les hommes, qui veillent tout équipés autour d'eux. Tout cela est accumulé dans un de ces espaces étroits dont les Anglais triomphent par le fer, l'audace des combinaisons et des merveilles d'entassement. Si le télégraphe n'annonce aucun sinistre, le capitaine Shaw veut bien dans les grandes occasions suppléer à l'incendie. Il vous invite à prendre votre montre en main et il donne le signal du branle-bas. Hommes et chevaux se précipitent spontanément, la machine fume, siffle, elle est atteée, elle est montée, l'équipage part ventre à terre avec des cris épouvantables pour écarter les passants et un vacarme infernal sur le pavé de la ruelle noire. Il va jusqu'au bout du lane, tourne sur la rue principale et revient — on regarde sa montre — total deux minutes et demie et personne d'écrasé. »

Dans la terrible matinée du 9 mars, les engins du capitaine Shaw n'auraient pas été inutiles à Paris, et ils devraient servir de modèles partout.

UNE FIANCÉE DE SOIXANTE-HUIT ANS.

On écrit de Londres au Voltaire :

« La femme qui refusa la main de Napoléon III parce qu'il était trop jeune, et du duc de Wellington l'iron Duke (le duc de Fer) parce qu'il était trop vieux, la baronne Burdells-Coutts, pairasse d'Angleterre depuis 1874, vient, à l'âge de soixante-huit ans, d'offrir sa fortune et son cœur à son Sigisbée, un tout jeune homme d'origine américaine, M. W. Ashmead Bartlett, qui a à peine achevé son vingt-huitième printemps.

« Vous pensez si l'on fait ici des gorges chaudes à propos de ces « époux assortis » qui ont prononcé la semaine dernière le « oui » sacramentel à Christ-Church, et qui sont en train de passer leur lune plus ou moins de miel chez l'amiral Gordon, à Ashford.

« Tous les millions de la riche banque du Strand vont passer au jeune et beau Bartlett, qui, avant de devenir secrétaire intime de la baronne, avait débuté dans ses bureaux comme expéditionnaire à 2,500 francs.

« Je vous laisse à deviner si sir Francis Burdells, neveu et héritier présomptif de lady Coutts, a « fait un nez » en voyant sa vénérable tante se parer l'autre jour d'une

robe de satin couleur d'ivoire, et chanter à ce fiancé, qui pourrait être son petit-fils :

Connais-tu le pays où fleurit l'orange ?

« En vertu du testament de la duchesse de Saint-Albans (qui, avant d'épouser M. Coutts, le grand-père maternel de la baronne, et le duc de Saint-Albans, se nommait modestement miss Mellon, et chantait l'opéra à Covent-Garden), en vertu, dis-je, du testament de l'ex-actrice, lady Burdells Coutts perd 13 millions en n'épousant pas un Anglais pur-sang. Ces 13 millions passent à la mère de sir Francis, qui se nomme, chose bizarre, M^{me} Money (argent) Burdells. »

Le savant M. B..., un de nos naturalistes les plus distingués, est fou des animaux, et ne trit pas en anecdotes sur leur intelligence.

Il nous racontait l'histoire d'un chien de chasse qui, ayant un maître myope, et s'en étant aperçu, toutes les fois que celui-ci tirait un lièvre, lui rapportait un lapin. Ces lapins, il les volait dans un endroit qu'il connaissait, et où il s'était ménagé une entrée secrète.

— Alors, lui demandions-nous, les lièvres, il les mangeait tous ?

Le naturaliste, souriant avec indulgence :

— Peut-être bien en vendait-il quelques-uns !...

BOURSE DE PARIS

DU 15 MARS 1881.

Rente 3 0/0.	85 10
Rente 3 0/0 amortissable	85 75
Rente 4 1/2.	114 »
Rente 5 0/0.	120 65

Abonnement gratuit.

Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, L'ÉCLAIREUR FINANCIER, pendant trois mois.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER (7^{me} année) est indispensable aux porteurs de titres ; il paraît tous les samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Pour recevoir cette utile publication, il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au Directeur de L'ÉCLAIREUR FINANCIER, 45, rue Vivienne, à Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — M. Drouyn de Lhuys, par H. Vernoy. — La statue de Minerve, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — L'expédition américaine au Pôle Nord, par H. Vernoy. — Surpris ! tableau de E. C.-J. Stauiland, par A. Brunet. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — La guerre dans le Transvaal, par H. Vernoy. — Bulletin financier, par Plutus. — Lettres de M^{me} Panizzi. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Gernigny. — Échecs.

GRAVURES : Salon de 1880. — Allant à l'école, tableau de M^{lle} Léonide Bourges. — M. Drouyn de Lhuys, ancien ministre des Affaires étrangères, décédé le 1^{er} mars. — Statue de Minerve, découverte récemment à Athènes. — Expédition américaine au Pôle Nord (deux gravures). — Surpris ! tableau de M. C.-J. Stauiland. — La guerre dans le Transvaal : MM. Joubert et Krüger, membres du gouvernement provisoire du Transvaal. Embuscade de Boërs sur le Drakensberg. Reconnaissance anglaise en avant de Mount-Prospect. — Prosper Mérimée et M. Panizzi. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N^o 622, du 12 mars 1881 :

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Le dégrèvement de l'impôt foncier et l'agriculture. — Culture des pommes de terre. — La basse-cour et l'incubation artificielle. — Rendement des animaux gras du concours de 1880. II. — Taille des vignes gelées. — Les animaux au concours de 1881. — Cousoudé rugueuse du Caucase. — Reconstitution des vignobles du Midi. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOUVELLES : Petit hydro-incubateur de Roullier et Arnoult. — Hydro-incubateur à chaudière cartonnée. — Hydro-incubateur pour les fermes. — Grand hydro-incubateur muni d'une chambre sècheuse. — Petit hydro-incubateur muni d'une chambre sèche. — Eleveuse hydro-mère, munie d'un parc. — Eleveuse hydro-mère, avec serre froide.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

EMPRUNT NATIONAL D'UN MILLIARD

Souscriptions irréductibles

La Société la Rente Mutuelle, 67, rue Saint-Lazare, Paris, accorde 15 fr. de rentes 3 0/0 amortissables irréductibles à tout souscripteur de 3 obligations de 100 fr. 5 0/0, à remboursement progressif garanti, de la Rente Mutuelle.

A verser en souscrivant : pour chaque 15 fr. de rentes 3 0/0 amortissables :
1^{er} versement..... 83 25
Pour 15 fr. de rente en obligation 5 0/0 nets d'impôts de la Rente Mutuelle, premier versement de 38.92 par obligation. 116 75
Total à payer... 200 00

Emprunt National de 1 Milliard

EN RENTES 5 0/0 AMORTISSABLES

Souscription publique

Le Jeudi 17 MARS 1881

Par décret en date du 7 mars 1881, M. le Ministre des Finances a été autorisé à émettre un emprunt de 1 milliard en Rentes 5 0/0 amortissables.

Le succès de l'Emprunt est acquis d'avance : son but est d'assurer l'exécution de nos grands travaux publics ; de poursuivre l'achèvement de notre réseau de chemins de fer ; de creuser de nouveaux bassins dans nos principaux ports commerciaux ; de compléter, en un mot, notre outillage de paix.

Aucun emprunt n'est plus patriotique ; il était donc essentiel et intéressant, pour maintenir à cette opération son caractère national, que le gouvernement se préoccupât de donner satisfaction à tout le public en lui accordant les facilités les plus grandes pour souscrire et pour se libérer.

Pour devenir souscripteur, il suffit de verser comme garantie un cinquième, qui peut être effectué, soit en numéraire, au moment de la souscription, soit avant la souscription en dépôt de titres de rentes ou de toutes autres valeurs émises par le Trésor public ; c'est également pour que la souscription soit répandue sur toute la surface du territoire, que toutes les Caisses publiques vont s'ouvrir à l'Emprunt, et que les Percepteurs désignés par le ministre pourront, jusque dans les campagnes, recueillir des souscriptions.

Quant à la valeur élevée, elle a depuis longtemps pris sa place sur le marché financier. L'épargne nationale est considérable, la fortune publique croît sans cesse ; nos budgets, solidement établis, se soldent, en fin de chaque exercice, par des excédants qui augmentent d'année en année ; l'Em-

prunt national se présente donc sous les meilleurs auspices, et le gouvernement, en faisant appel au public, en voulant faire participer le plus humble aux avantages de l'Emprunt, en s'adressant à toute l'épargne nationale, permet à la France d'affirmer une fois de plus la puissance de son crédit, les ressources de sa fortune, la fécondité de son travail ; le public, en répondant à cet appel, va permettre de donner une impulsion plus grande aux travaux de la paix.

SOUSCRIPTIONS

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Trésoriers-payeurs généraux et Receveurs Particuliers des finances, ainsi que chez les Percepteurs.

Les Rentes sont émises au prix de 83 fr. 25 pour 3 francs de rente, soit 466 fr. 25 par coupure de 15 francs. Le versement de garantie est du cinquième, qui peut être effectué en numéraire au moment de la souscription, ou en dépôt de titres de rentes ou de toutes autres valeurs émises par le Trésor public, effectué les Lundi 14, Mardi 15 et Mercredi 16 Mars.

Versements ultérieurs en quatre paiements égaux, les 16 Avril, 16 Juillet, 16 Octobre 1881 et 16 Janvier 1882.

RENTE 3 0/0 AMORTISSABLE

Irréductible.

Vu la réduction prévue par l'annonce officielle de l'émission de la rente 3 0/0 amortissable, et la prime importante existant déjà sur le prix d'émission, la Banque des Communes de France s'est assurée une certaine quantité de rente amortissable, lui permettant de donner (au cas où le fractionnement serait décidé), à tout abonné de son journal « le Financier des Communes » jusqu'au 20 mars courant, 3 francs de rente 3 0/0 amortissable au prix d'émission, soit à 83 fr. 25.

93,000 ABONNÉS

Le Financier des Communes

Propriété de la Banque des Communes de France, 15, CHAUSSEE-D'ANTIN, PARIS
16 pages de texte.

2^{FRANCS} PAR AN Cours de toutes les valeurs.
Liste officielle de tous les tirages.

Le journal est envoyé gratuitement, pendant un mois, à toute personne qui en fera la demande. — Envoyer le montant de l'abonnement en timbres-poste, à l'adresse de M. le Directeur.

AGENCE à Doué-la-Fontaine rue de Tauxay
A. LAN ET C^{ie} Banquiers
AGENCE à Montreuil-Bellay Filles-de-Roy
18, rue Beaurepaire, Saumur.

Emprunt en Rentes amortissables 5 0/0.

TAUX : 83 fr. 25.

Souscription ouverte un seul jour,
17 MARS.

Les souscriptions sont reçues, dès à présent, **sans frais**, au siège de la Société, tous les jours, de 9 heures à 4 heures, 18, rue Beaurepaire.

Le lundi de chaque semaine à Doué-la-Fontaine, et le mardi à Montreuil-Bellay.

PURIFIEZ LE SANG ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Reva-

lescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse, très-prononcées, ont été parfaitement guéries par la Revalscière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N° 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revalscière d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalscière. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépurative prompt et facile, et surtout assainir et réjouir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — Dédé, professeur de chimie.

N° 68,380. — M. Perrin de la Hitole, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revalscière.

Cure N° 65,476. — M. le curé Compere, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean ; Gondrand ; Besson, successeur de Texier ; J. Russon, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Dacier, n° 28.
Et de M^e VEILLET, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Sur baisse de mise à prix,

En l'étude et par le ministère de M^e VEILLET, notaire à Gizeux,

UNE MAISON

Au bourg de Gizeux,

Servant de caserne à la gendarmerie, dépendant de la communauté CHAUVIN-SAUNIER.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche trois avril mil huit cent quatre-vingt-un, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

1^o Qu'en exécution de l'arrêt d'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Saumur, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt, enregistré ;

2^o D'un autre jugement, aussi contradictoire, dudit tribunal, en date du vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M^{me} Héloïse-Léonide-Alphonsine Chauvin, épouse de M. Emile-Antoin Lesage, employé des postes, avec lequel elle demeure, à Paris, et celui-ci pour l'assister et autoriser,

Ayant pour avoué constitué M^e Henry Lecoy, licencié en droit, exerçant près le tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue Dacier, n° 28 ;

Contre M. Louis-Henri Chauvin, ancien teinturier, demeurant à Saumur, rue Cendrière,

Ayant pour avoué constitué M^e Beaurepaire, exerçant près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière ;

Il sera, le dimanche trois avril mil huit cent quatre-vingt-un, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M^e Veillet, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), commis à cet effet par les jugements sus-datés, procédé à la vente aux enchères publiques, au plus

offrant et dernier enchérisseur, et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, de l'immeuble dont la désignation suit, dépendant de la communauté ayant existé entre les époux Chauvin-Saunier.

LOT UNIQUE.

UNE MAISON, au bourg de Gizeux (Indre-et-Loire), route de Bourgueil, servant de caserne à la gendarmerie, et comprenant : chambres basses, divisées par un corridor, chambres hautes, grenier, vaste cour et servitudes derrière, jardin à la suite ; le tout compris sous les numéros 445, 446, 452 et partie des numéros 447, 451, 453 et 461 de la section C du plan cadastral, pour une contenance de trente ares trente-deux centiares, joignant au levant la route, au nord Veillet, au couchant et au midi Saumon.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le jugement du vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-un, à la somme de sept mille cinq cents francs, ci..... 7,500 fr.

Fait et rédigé le présent extrait, par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

H. LECOY.

Enregistré à Saumur, le mars mil huit cent quatre-vingt-un, folio... Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Pour les renseignements, s'adresser :

- 1^o A M^e Henry LECOY, avoué, poursuivant la vente, à Saumur, rue Dacier, n° 28 ;
- 2^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué, sollicitant, rue Cendrière ;
- 3^o Et à M^e VEILLET, notaire à Gizeux, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. (184)

A VENDRE

D'OCCASION,

UNE JOLIE VICTORIA

N'ayant presque pas servi.

S'adresser au bureau du journal.

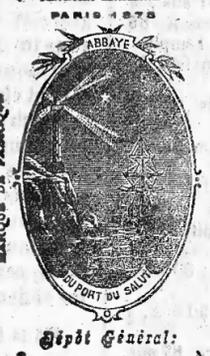
A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

MENTION HONORABLE
A L'EXPOSITION
Universelle Internationale
PARIS 1878



Semouline
NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT
PRÉPARÉ PAR LES
RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

JOLIE MAISON

Située à Saumur, Grande-Rue, n° 2, à l'angle de cette rue et de la rue Dacier,

AVEC COUR, ÉCURIE ET REMISE, appartenant à M^{me} veuve Fournée et à M. Fournée fils. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

GRAND RABAIS!!! LISEZ!!!

Vin vieux exquis : Madère, Malaga, Porto, Xérès, Alicante, Muscat et Chypre, casés en caisses de 36 bouteilles assorties, au prix exceptionnel de 1 fr. 90 la bouteille. — 1/4 de pièce, 56 litres, excellent et bon vin rouge (extra-vieux Médoc), pour 65 fr. — 228 litres, excellent vin rouge vieux Bordeaux, 1^{er} cotes, à 112 fr. 50. — 228 litres, excellent vin rouge vieux Saint-Emilion, à 135 fr. — Écrire à J. Lanna, 24, rue Servandoni, à Bordeaux. (150)

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

LA PHARMACIE NORMANDINE

Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté ; six chambres au premier et au second ; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

M. ROFFAY, architecte, a transféré son cabinet rue de Bordeaux, 14, maison Redoutier.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, dimanches et fêtes exceptés. (186)

UN JEUNE HOMME

au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Si vous voulez que vos matériaux soient bien faits, adressez-vous au **matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5** ; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.
Saumur, imprimerie P. GODDET.